TROIS C-L
MAISON POUR LA DANSE

12 rue du Puits
L-2355, Luxembourg
danse@danse.lu
www.danse.lu
+352.40.45.69
RCS – j149
TVA – LU36110532

APPEL À CRÉATION VIDÉO-DANSE 2027

1. Préambule

Dans le cadre de son engagement en faveur de la création chorégraphique contemporaine et des formes artistiques pluridisciplinaires, le TROIS C-L | Maison pour la danse a lancé en 2025 un programme dédié à la vidéo-danse.
La danse contemporaine se nourrit d'une multiplicité d'influences et de médias d'expression. Entre mouvement et image, corps et technologie, espace réel et virtuel, la vidéo-danse s'impose comme un territoire d'exploration foisonnant, où la chorégraphie dialogue avec les arts visuels, le cinéma, la musique et les nouvelles écritures numériques.
Avec cet appel à création, le TROIS C-L | Maison pour la danse souhaite accompagner les artistes du territoire dans l'émergence de projets hybrides qui réinventent les manières de voir, de percevoir et de ressentir le mouvement. Nous invitons pour cette 3ème édition danseurs, chorégraphes et vidéastes à proposer des projets d'œuvres où la danse devient langage visuel, où le geste chorégraphique trouve une résonance inédite à travers l'image.

2. Conditions générales

Le présent appel à création de vidéo-danse s'adresse à des équipes artistiques installées sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg depuis au moins deux ans et faisant preuve d'un engagement dans la scène artistique et culturelle nationale. Les équipes, ci-après dénommées « porteur.euse de projet », sont :

- soit indépendantes ;
- soit constituées en association à but non commercial.

Ce programme se présente comme une aide ponctuelle, attribuée pour un projet de création spécifique relevant du domaine de la vidéo-danse et dont la présentation au public doit intervenir lors d'une soirée dédiée au TROIS C-L, prévue le 3 octobre 2027.

Il est destiné aux équipes qui, d'une part, développent une démarche originale sur le plan de l'écriture chorégraphique et, d'autre part, ont atteint, ou sont susceptibles d'atteindre, une envergure nationale et internationale. D'une manière générale, c'est la qualité du propos artistique qui doit être prise en considération dans toute décision d'attribuer cette aide à la création.

Les équipes qui sollicitent une aide doivent en outre fonctionner dans des conditions professionnelles. Elles sont tenues, en tant que producteur.rice, au respect des obligations réglementaires comptables, fiscales et sociales. Tous.tes les collaborateur.rice.s doivent avoir un statut « professionnel » des arts du spectacle. Le travail avec des amateur.rice.s n'est pas admis pour cet appel, sauf si cela relève d'un besoin artistique majeur au niveau des interprètes.

Pour être considéré.e recevable dans le cadre du présent appel, le.la porteur.euse de projet doit avoir au moins 2 créations de vidéo-danse à son actif. Chaque candidat.e devra mettre à disposition les vidéos des œuvres antérieures qui seront présentées au comité de sélection.

12 rue du Puits
L-2355, Luxembourg
danse@danse.lu
www.danse.lu
+352.40.45.69
RCS – j149
TVA – LU36110532

Le soutien financier dans le cadre du présent appel à création d'une œuvre de vidéo-danse est de 10.000 € maximum, comprenant la présentation de l'œuvre finale lors d'une soirée dédiée organisée le 3 octobre 2027 au TROIS C-L.

La durée minimale de l'œuvre finale ne peut être inférieure à 5 minutes.

Un contrat d'aide à la création de vidéo-danse implique une allocation du montant octroyé en 2 tranches.

3. Présentation du dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre :

- ☐ Le présent règlement paraphé et signé ;
- ☐ Le formulaire de candidature, dûment complété (en français ou en anglais) et signé ;
- ☐ Une copie de l'acte de création de l'ASBL (si existant) ou un certificat de résidence ;
- ☐ Le budget prévisionnel selon la grille budgétaire standardisée du TROIS C-L (Annexe 1) ;
- ☐ Un curriculum vitae résumé du.de la chorégraphe (1 page A4 maximum) ;
- ☐ Un lien vers au moins 2 œuvres de vidéo-danse antérieures réalisées par le.la candidat.e ;
- ☐ Un descriptif plus complet du projet (4 pages maximum, avec biographies et références, en français ou en anglais).

Le tout doit être envoyé par voie électronique à m.junet@danse.lu.

L'absence de fourniture des pièces justificatives demandées constitue un motif de non-recevabilité. Sur la base des documents remis, il revient au TROIS C-L d'examiner la recevabilité administrative du dossier avant de le transmettre au Comité de Sélection.

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au 22 novembre 2026.

Tout dossier parvenu après cette date ne pourra pas être accepté.
La décision du Comité de Sélection est définitive et sans recours.

4. Comité de sélection

La composition de ce comité sera communiquée prochainement.

Lu et approuvé à _____, le _____

Signature : _____

TROiS C-L
MAISON POUR LA DANSE

12 rue du Puits
L-2355, Luxembourg
danse@danse.lu
www.danse.lu
+352.40.45.69
RCS – j149
TVA – LU36110532

Formulaire de candidature — Création vidéo-danse

Le.la porteur.euse de projet
Nom du.de la porteur.euse de projet : …….
Adresse : ……..
……..
……..
Téléphone : ……
E-mail :……..

Nom du.de la chorégraphe impliqué.e dans le projet (si différent du.de la porteur.euse de projet) :
……..

Le projet artistique

Titre du projet : _____

Descriptif court du projet (1000 signes) :
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

TROiS C-L
MAISON POUR LA DANSE

12 rue du Puits
L-2355, Luxembourg
danse@danse.lu
www.danse.lu
+352.40.45.69
RCS – j149
TVA – LU36110532

Descriptif long du projet (3000 signes) :

TROiS C-L
MAISON POUR LA DANSE

12 rue du Puits
L-2355, Luxembourg
danse@danse.lu
www.danse.lu
+352.40.45.69
RCS – j149
TVA – LU36110532

Informations au sujet des artistes participants (générique et mention de production) :

- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..

Autres partenaires, sponsors :

- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..
- ……..